



Novembre 2010

## LA PISTE DU MOIS

### La « MISSION » d'une organisation, d'une association

Cette empreinte est unique ! Votre association aussi ! Faites-le savoir !

La « mission » est la déclaration formelle et concise de l'identité de votre association. Elle définit sa « raison d'être » et ce qui en fait sa singularité !

#### CONTENU

Il n'y a pas d'énoncé de « mission » juste ou faux, mais plutôt des énoncés qui doivent avoir un effet de mobilisation, d'inspiration. Une « mission » devrait au moins comporter des éléments comme :

- le nom de l'association et le domaine d'activité (ex : école de devoirs Victor Hugo)
- l'activité spécifique (ex : remédiation scolaire pour enfants du primaire)
- le territoire d'action (ex : commune de Remichamp)
- les valeurs recherchées (ex : insertion et émancipation sociale de l'enfant)
- les moyens, la méthode (ex : cours individuels et devoirs corrigés)
- la période d'activité (ex : vacances scolaires)

#### FORMULATION

Lorsque l'équipe dirigeante a cerné les grandes lignes et les points importants de la « mission », elle procédera à la formulation. Essayons ...

*« L'Ecole de devoirs Victor Hugo propose aux enfants du primaire de Remichamp en difficulté scolaire une remédiation, sous forme de cours individuels et de devoirs corrigés, pendant les vacances scolaires, en vue de leur insertion et émancipation sociale »*

La formule est concise, facile à comprendre, à retenir par coeur et à diffuser ! La consultation de sites d'associations, dans le même domaine d'activité ou non, peuvent aider à la formulation (Croix-Rouge, Amnesty, Ecole de Devoirs, Ligue de la Sclérose en plaques, Droits quotidiens, ...) ! Elle n'est donc en rien une « énumération » d'activités et d'objectifs !

#### USAGE

- tous supports d'information de l'association : page d'accueil du site, brochures, présentations, communiqués, ...
- toutes les communications verbales et écrites des dirigeants et de tous les collaborateurs lorsqu'il s'agit de faire connaître leur association et son rôle bien déterminé
- le terme n'a aucune valeur « juridique » et ne se substitue pas à ceux qu'exigent la loi et ses formalités (« but », p. ex.)

#### BENEFICES

- « en interne » : la « mission » doit littéralement imprégner les dirigeants et les collaborateurs et leur donne le cap à suivre ! Elle leur permet d'avoir constamment en perspective les tâches essentielles ! Elle est le repère stable et durable dans la multiplicité et la variété des tâches quotidiennes ! Bien formulée, elle sera source de dynamisme et de motivation !
- « en externe » : elle communique une image claire et forte au monde extérieur, à toutes les parties prenantes à l'activité de l'association. Elle leur indiquera instantanément si l'association est un interlocuteur valable et intéressant ou non, évitant équivoques, confusions, pertes de temps et d'énergie !

Compte tenu de l'ensemble des gains possibles pour l'ensemble de l'association, cela vaut vraiment la peine de mettre sur pied un exercice de définition de « mission » ! Les heures dédiées à cette tâche, pas banale du tout, seront bien investies et ce pour longtemps !

### Le 5 décembre, Journée Internationale des Volontaires !

A l'initiative de l'O.N.U, cette journée a été instaurée pour remercier les volontaires partout dans le monde pour leur engagement ! Une bonne occasion d'avoir un égard tout particulier ce jour-là pour celles et ceux qui collaborent à la bonne marche de votre association ! Un petit speech, une fleur, un gâteau partagé, ... ça ne troue pas un budget !



Contacts locaux :

Braine-l'Alleud : Marc Nederlandt - 02/384.81.69 - [braine-lalleud@volontariat.be](mailto:braine-lalleud@volontariat.be)

Waterloo: Robert Furdelle - 02/354.88.47 - [waterloo@volontariat.be](mailto:waterloo@volontariat.be)

Faites part de vos besoins en volontaires, de vos avis et suggestions, de vos réactions sur le présent document !